

aber auch für die Finanzierung von Sozialwerken und Staat von zentraler Bedeutung. Gleichzeitig sind ihre Karriereunterbrüche besonders folgenswer, da, gerade im Gegensatz zu den geringer Qualifizierten, gleichwertige Wiedereinstiege oft nicht möglich sind.

Stehen die Besserverdienenden im Vordergrund, verlieren vergünstigte Betreuungstarife an Bedeutung. Für Familien mit zwei mittleren bis hohen Einkommen sind, mindestens wenn nur ein Kind zu betreuen ist, die vollen Betreuungskosten tragbar (d.h. mit positiven Arbeitsanreizen kompatibel). Voraussetzung ist deren vollständige Absetzbarkeit vom steuerbaren Einkommen. Die Subventionierung der Betreuungskosten kann dann auf Familien mit mehreren Kindern und Alleinerziehende beschränkt werden.

Zurückhaltender Mitteleinsatz verspricht bessere Resultate

Der zurückhaltende Einsatz von öffentlichen Mitteln verbessert die Kostenwahrheit bei den Betreuungspreisen. Dies ist – neben den offensichtlich finanzpolitischen Vorteilen – in zweierlei Hinsicht zu begrüssen: Einerseits werden Betreuungsplätze vermehrt an Familien vergeben, die durch eine höhere Erwerbsbeteiligung einen Mehrwert nicht nur für sich, sondern auch für die Gesellschaft generieren. Andererseits wird der Ausbau der Betreuungsinfrastruktur wieder stärker von den Marktkräften getragen. Dies ist der einfachste Weg, um Angebotslücken rasch und nachfrageorientiert zu schliessen.

Zur Autorin

Monika Engler



Monika Engler ist Ökonomin und für die Budgetierung und Finanzplanung am Finanzdepartement des Kantons St. Gallen zuständig. Nebenamtlich ist sie als Dozentin für Volkswirtschaftslehre an der HTW Chur tätig.

Politiques sociales et intégration sur le marché du travail – Atouts et limites des stratégies d'activation

Jean-Michel Bonvin, Association Suisse de Politique Sociale

Depuis près de deux décennies, de nombreux pans de l'Etat social suisse ont pris le tournant de l'activation. Que ce soit dans l'assurance-chômage, l'assurance-invalidité ou l'assistance sociale, l'objectif principal ne consiste plus à indemniser les personnes sans emploi, mais à les faire regagner aussi rapidement et durablement que possible le marché du travail.

En Suisse comme ailleurs, cet objectif d'activation est marqué au sceau de l'ambiguïté. D'un côté il s'agit d'économiser les deniers publics et la tendance est alors plutôt à la restriction des moyens mis à disposition: il faut faire vite, privilégier les mesures de court terme (les formations courtes portant sur la rédaction de CV attractifs, lettres de motivation persuasives, etc.), diminuer les prestations financières ou durcir leurs conditions d'éligibilité pour dissuader les personnes de s'installer dans l'Etat social, etc. De l'autre, l'accent mis sur l'autonomie des personnes, sur leur employabilité, ouvre un champ d'action inédit pour l'Etat social, ainsi que l'illustre le développement très important des mesures actives. A notre sens, cette ambivalence – entre souci d'économiser d'une part, volonté d'investir dans l'activation et l'autonomie d'autre part – est l'un des facteurs permettant d'expliquer les limites des stratégies d'activation actuelles.

Dans un cercle vicieux à cause de la volonté d'économiser

En Suisse, la tendance dominante consiste à penser que des prestations sociales trop généreuses représentent un facteur désincitatif à la reprise d'un travail. On cherche par là à accélérer le retour en emploi, mais l'on risque aussi de ne pas se donner le temps d'une activation réussie qui débouche sur un emploi durable et de bonne qualité. La volonté d'économiser peut alors résulter dans un cercle vicieux où les périodes de recherche d'emploi et de précarité du travail se succèdent

42

avec une réduction toujours plus importante des espoirs d'une sortie par le haut. De même, le souci d'économiser débouche trop souvent sur l'élaboration de mesures actives de court terme, dont l'ambition et la durée sont inadaptées en vue d'un retour durable sur le marché du travail. Par contraste, une stratégie d'activation réussie (sur le long terme) exige du temps et des démarches compréhensives, qui ne se focalisent pas sur la seule employabilité des personnes mais englobent aussi d'autres aspects (santé, état des finances, situation familiale). C'est ainsi une stratégie d'investissement social de grande ampleur qui est requise et, l'utilisation de la notion d'«investissement» l'illustre, cette stratégie peut aussi porter des fruits économiques sur le long terme. Pour cela, il est nécessaire de se départir de l'obsession des équilibres budgétaires à court terme et de se donner les moyens d'un tel investissement social.

Créer des emplois et non seulement améliorer l'employabilité

Une deuxième limite importante réside dans le déséquilibre patent de la plupart des politiques mises en place dans le cadre de l'Etat social actif: celles-ci agissent en priorité (voire en exclusivité) sur l'offre de travail et pas ou très peu sur la demande. En d'autres termes, l'activation vise à améliorer l'employabilité des sans-emploi, mais elle ne se préoccupe pas de la création des emplois ni de leur qualité. Dans de nombreux cas, les stratégies d'activation reposent ainsi sur la confiance dans la capacité du marché à créer des emplois en suffisance pour tous les bénéficiaires activés. Les faits montrent pourtant que, dans tous les pays de l'OCDE, les acteurs du marché ne parviennent pas à intégrer l'ensemble de ces personnes. En Suisse, il y a, si l'on additionne les bénéficiaires de l'assurance-chômage (chômeurs et demandeurs d'emploi), l'assurance-invalidité et les divers systèmes cantonaux d'assistance sociale, entre 12 et 15% de la population active qui se retrouve hors du marché du travail. Deux options sont possibles face à cet

état de faits: la première consiste à éviter l'exclusion durable du marché du travail en instaurant une forme de «tournus» des bénéficiaires (c'est souvent l'option privilégiée); la deuxième réside dans la promotion d'autres solutions d'intégration professionnelle, qui peuvent passer par des aménagements du marché du travail pour laisser plus de place aux personnes moins «compétitives» ou par le soutien à la création d'activités reconnues socialement, par exemple dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Quelle que soit sa forme, une telle action sur le volet «demande» constitue à notre sens l'indispensable complément d'une stratégie d'investissement social.

L'auteur

Jean-Michel Bonvin



Jean-Michel Bonvin est professeur de sociologie et de politiques sociales à la Haute école de travail social et de la santé – EESP – Vaud. Ses principaux champs d'expertise comprennent les

politiques d'intégration sociale et de l'emploi, l'innovation organisationnelle dans le management du secteur public et des institutions sociales, la sociologie du travail et des entreprises et les théories de la justice, notamment l'approche par les capacités d'Amartya Sen qu'il mobilise dans ses divers travaux de recherche.